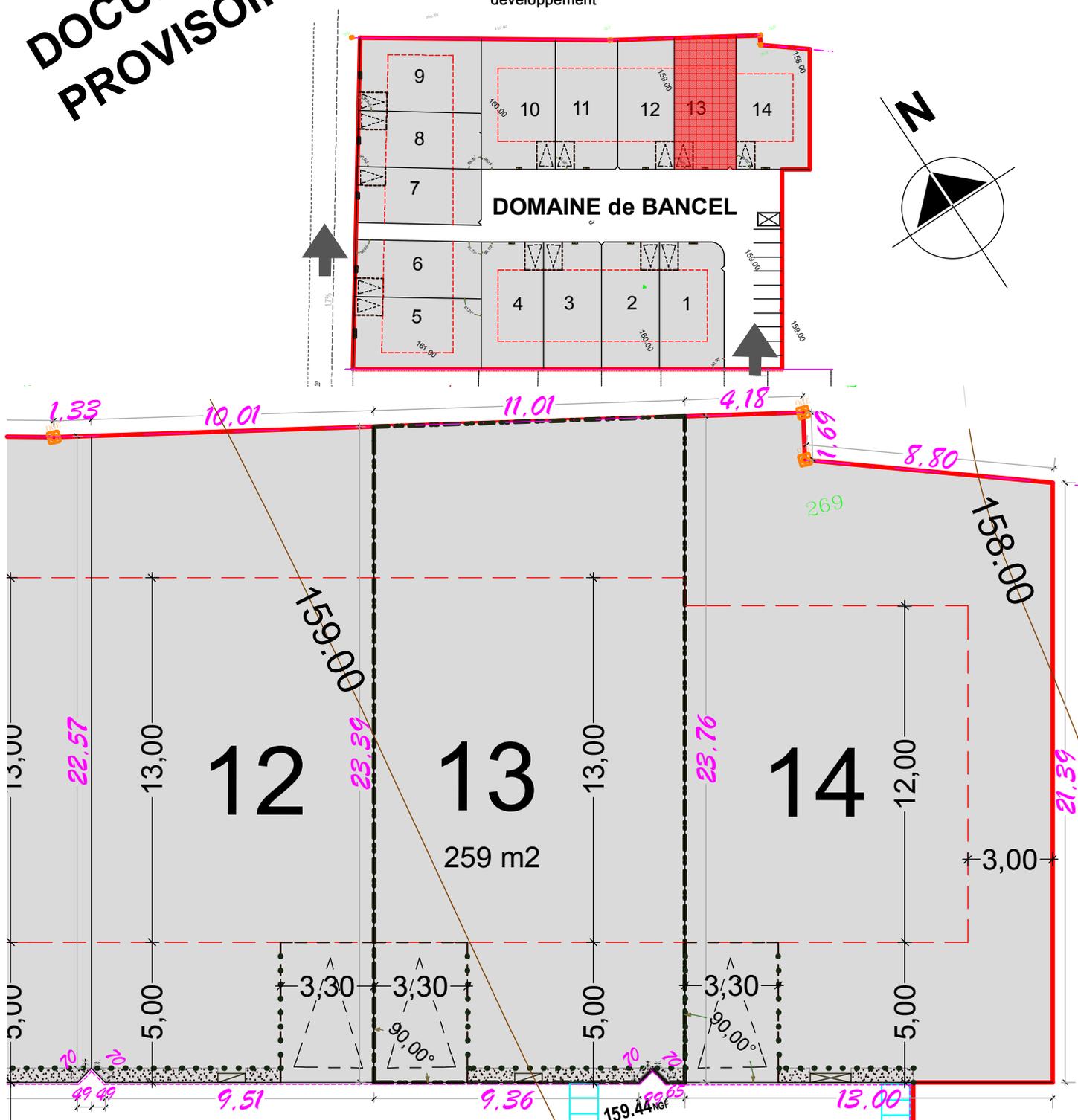


**DOCUMENT  
PROVISOIRE**



Emplacement projeté de l'enveloppe béton recevant les alimentations. Les attentes eau potable et télécom seront dans un regard. L'acquéreur et le constructeur devront tenir compte de l'emplacement de ces ouvrages, lors de l'établissement du projet ainsi que lors de la réalisation de la construction. Pour des raisons techniques, l'aménageur se réserve la possibilité de modifier la position de ces coffrets.

— Limite du lotissement

--- Limite parcellaire et  
Cote périmétrique

- - - Limite constructible



Stationnement extérieur privatif  
5 m x 3,30 m  
(emplacement indicatif)

••••• Emplacement clôture sur rue  
(à charge de l'aménageur)

▨ Bande plantée privative sur rue

Ref.:1403

**"Domaine de Bancel"- quartier du Grès - 30730 Montpezat**

**PLAN LOT 13**

Edité le 08/11/2017

Echelle : 1/200<sup>ème</sup>



Document non contractuel. La Société se réserve la possibilité d'apporter des modifications qui seraient dues à des impératifs d'ordres techniques, administratifs ou réglementaires. Les limites et côtes sont approximatives, elles ne seront définitives qu'après bornage, et établissement du document d'arpentage réalisé par le géomètre.